

Finale Avenirs hiver

- Date et lieu : le 11 juin 2022 à St Denis (Chaudron)
- Type de compétition : Compétition d'animation
- Catégories : Avenirs (Filles 10 ans et moins et garçons 11 ans et moins)
- Plage d'engagement sur Extranat : J-10 à J-3
- Publication des engagés : J-2

Ouverture de la compétition : Compétition ouverte aux nageurs appartenant à une fédération nationale affiliée à la FINA.

Déclaration de la compétition : gérée par la ligue.

Création et publication de la compétition : gérée par l'organisateur.

Gestion informatique de la compétition : gérée par l'organisateur.

Exportation des résultats : gérée par l'organisateur.

- **Date limite de réclamation :** à partir du jour de la compétition et dans un délai n'excédant pas une semaine, les clubs sont à même de saisir la ligue sur les éventuelles anomalies de traitement post-compétition.

- **Date de validation définitive :** passé le délai d'une semaine après la date limite de réclamation, les résultats et classements sont arrêtés définitivement pour toutes les parutions.

Médical (le cas échéant) : Présence d'un médecin de compétition.

Jury : Le jury est constitué par le juge-arbitre selon les règles de la FINA, de la FFN et de la LNR. La désignation du juge-arbitre est du ressort de la ligue qui en informera l'organisateur dès que possible afin que le juge-arbitre puisse le cas échéant collaborer avec l'organisateur à la mise en place de la compétition.

Règles sanitaires en vigueur liées à la COVID : Les mesures à faire respecter sont placées sous la responsabilité de l'organisateur.

Le cas échéant, le protocole sanitaire établi par la ligue et celui de l'exploitant du site devront être suivis. En outre, l'application du passe sanitaire devra être effectif pour toutes les personnes majeures présentes sur le site (hors personnel communal du site).

L'organisateur devra envoyer à tous les clubs participants, au plus tard à J-2, le protocole qu'il mettra en place. Ce protocole devra être validé en amont par la ligue (réfèrent COVID de la ligue).

Date et horaire de la réunion d'organisation (le cas échéant) : jour J, 30 minutes avant le début de la première épreuve.

Équipements : Bassin de 50 m ; infirmerie (oxygénothérapie, DSA).

Détail des épreuves :

- Nage Libre : 50 m, 100 m
- Dos : 50 m
- Brasse : 50 m
- Papillon : 50 m
- Relais : 4 x 50 m Nage Libre

Mode de qualification : nageuses âgées 10 ans et moins (nées en 2012 et après) et nageurs âgés de 11 ans et moins (nés en 2011 et après), titulaires du Pass'compétition natation courses et d'une licence compétition.

Les 8 premières filles âgées 8 ans (nées en 2014), Les 16 premières filles âgées 9 ans (nées en 2013) et les 24 premières filles âgées de 10 ans (nées en 2012) ; les 8 premiers garçons âgés 9 ans (nés en 2013), les 16 premiers garçons âgés 10 ans (nés en 2012) et les 24 premiers garçons âgés de 11 ans (nés en 2010) suivant le classement à la table de cotation FFN sur l'ensemble des épreuves individuelles des Challenges Avenirs de la saison, soit ayant réalisés l'ensemble des épreuves (9).

Modalité d'engagements : Les nageuses de 10 ans et moins et les nageurs de 11 ans et moins qualifiés. Pas de limite d'engagement.

- **frais d'engagements :** 4 € par épreuve.
- **modalités de paiement des frais d'engagement (pas de paiement en ligne):** chaque club devra s'acquitter de la facture qui lui sera envoyée par la ligue en fin de mois.

Récompenses des podiums : 1 médaille pour les trois premières de chaque épreuve filles par année d'âge, 1 médaille pour les trois premiers de chaque épreuve garçons par année d'âge.

Programme et horaires

(OP = ouverture des portes ; DE = début des épreuves)

Samedi 11 juin 2022

OP : 12 h 30 – DE : 14 h 00
50 Nage Libre Filles
50 Nage Libre Garçons
50 Dos Filles
50 Dos Garçons
100 Nage Libre Filles
100 Nage Libre Garçons
50 Brasse Filles
50 Brasse Garçons
50 Papillon Filles
50 Papillon Garçons
4 x 50 Nage Libre Mixte